

Enquête publique
Projet de méthanisation, entreprise Papin

M. Legrand Julien

Laon, le 26 octobre 2017

Messieurs les commissaires enquêteurs,

Il y a deux ans, lors d'une précédente enquête publique, les citoyens se sont prononcés sur le projet de méthanisation Papin, projet retiré par les porteurs.

A cette époque, ils avaient vivement protesté dans les réunions et enquêtes publiques. Toujours à cette époque, les questions posées n'ont jamais trouvé de réponses et les porteurs du projet n'ont jamais été en mesure de montrer leur connaissance du projet pour le défendre.

Aujourd'hui, en tant que citoyen, favorable au principe de méthanisation, je vous fais part de mes arguments qui me poussent à m'opposer fermement à ce projet de méthanisation Papin.

Les changements apportés

Concernant la nappe phréatique

Deux piézomètres seront mis en place pour « assurer le suivi de la qualité de la nappe ». Cela peut-il protéger d'une éventuelle pollution ?

Un premier projet de ferme photovoltaïque fut refusé à cause de la proximité de la nappe phréatique. Comment le projet de méthanisation pourrait-il être accepté sachant qu'il faudra creuser plus profondément ? La réponse apportée lors de la réunion publique n'est pas de manière à me rassurer : « Dans ce cas-là, on ne pourrait rien construire sur ce territoire crayeux ».

Concernant les odeurs

« Une bâche fermée automatique sur les stockages sera mis en place pour confiner les odeurs ». Lorsque la bâche s'ouvrira, comment les odeurs resteront confinées ?

Les odeurs aux abords d'une usine de méthanisation sont inévitables et donc forcément présentes.

Concernant la station de lavage

C'est l'objectif du projet (p.10 du « résumé non technique »). Or, lors de la réunion publique, M. Papin a déclaré que celle-ci était abandonnée. La raison même du projet n'ayant plus cours, il n'y a donc plus de raison de construire une usine de méthanisation.

Concernant la sécurité

Sur les différents schémas du projet, ni routes, ni habitations ne sont concernées par les différents périmètres de sécurité. C'est étonnant sachant que lors du projet précédent, la RD977 ainsi que les habitations (Jardinerie Leclerc) étaient concernées... Les critères ont-ils changés ?

Les questions posées lors du premier projet, les changements apportés sur ce deuxième projet ne sont pas de nature à me rassurer et des questions restent sans réponses.

La réunion d'information

Lors de cette réunion publique, beaucoup de questions sont restées sans réponses.

Concernant l'image du laonnois et tourisme

Il n'est pas très difficile d'imaginer ce que pourrait être l'impact négatif d'une usine de méthanisation dans le paysage du laonnois.

Heureusement que les photos de l'étude d'impact sont là pour me rassurer. De plus, la réponse apportée à cette question lors de la réunion est d'un cynisme total : « Les unités de méthanisation existantes font l'objet de nombreuses visites ». Sérieusement, je doute fort que cela développe en quoi que ce soit le tourisme.

Concernant la présentation vidéo

Comment pouvez-vous être crédible en utilisant des illustrations vidéo non à jour ? L'apparition de la station de lavage alors qu'elle est abandonnée montre le manque de professionnalisme dont font preuve les porteurs du projet ainsi que le cabinet L'Artifex

Concernant le financement

Une subvention du Conseil Départemental qui ne sera plus versée, « sera remplacé par un emprunt par exemple » (compte-rendu réunion publique). Une preuve d'amateurisme de plus.

Concernant le site internet

Cette question qui n'a pas été retenue dans le compte-rendu de la réunion publique, témoigne du non professionnalisme du projet. <http://www.athies-methanisation.fr/> est toujours aujourd'hui un site de vente en ligne.

Comment peut-on correctement s'informer si le site internet n'est pas à jour ? Quel crédit peut-on donner à une telle entreprise ?

Tous ces éléments permettent de mettre en évidence l'amateurisme du projet Papin.

Les porteurs du projet

Le professionnalisme des porteurs est remis en cause par les faits exposés précédemment.

Même si ce n'est pas l'endroit pour exprimer mes critiques envers l'entreprise Papin, il est important je pense de montrer ce n'est pas une entreprise sérieuse.

Beaucoup d'articles de journaux (L'union notamment) tendent à montrer cela :

- Enfouissement de produits et remblayage de terrain sur la commune de Montloué
- Accidents multiples impliquant les camions des transports Papin (Rozoy-sur-Serre, Clermont-Les-Fermes, Frières-Faillouël)

La méthanisation n'a de sens qu'au sein d'un projet à portée écologique et non à des fins mercantiles.

Représentation démocratique

Dans un pays démocratique comme le nôtre, il est important que la représentation citoyenne joue pleinement son rôle. Nous avons pu nous exprimer lors de la réunion publique et lors de cette enquête publique. C'est un fait.

Quand est-il de la représentation démocratique ?

Tous les élus du Laonnois, maires, députés, élus à la communauté d'agglomération, se sont prononcés contre ce projet. A l'heure où des tensions sont visibles à Notre-Dame-Des-Landes ou à Bure, quelle pourrait-être la ou les réactions des personnes fermement opposées au projet de méthanisation Papin ?

Il serait inconcevable de ne pas entendre la volonté de tout un ensemble de personnes et de leurs élus qui s'opposent à l'implantation de cette usine de méthanisation à Athies-sous-Laon.